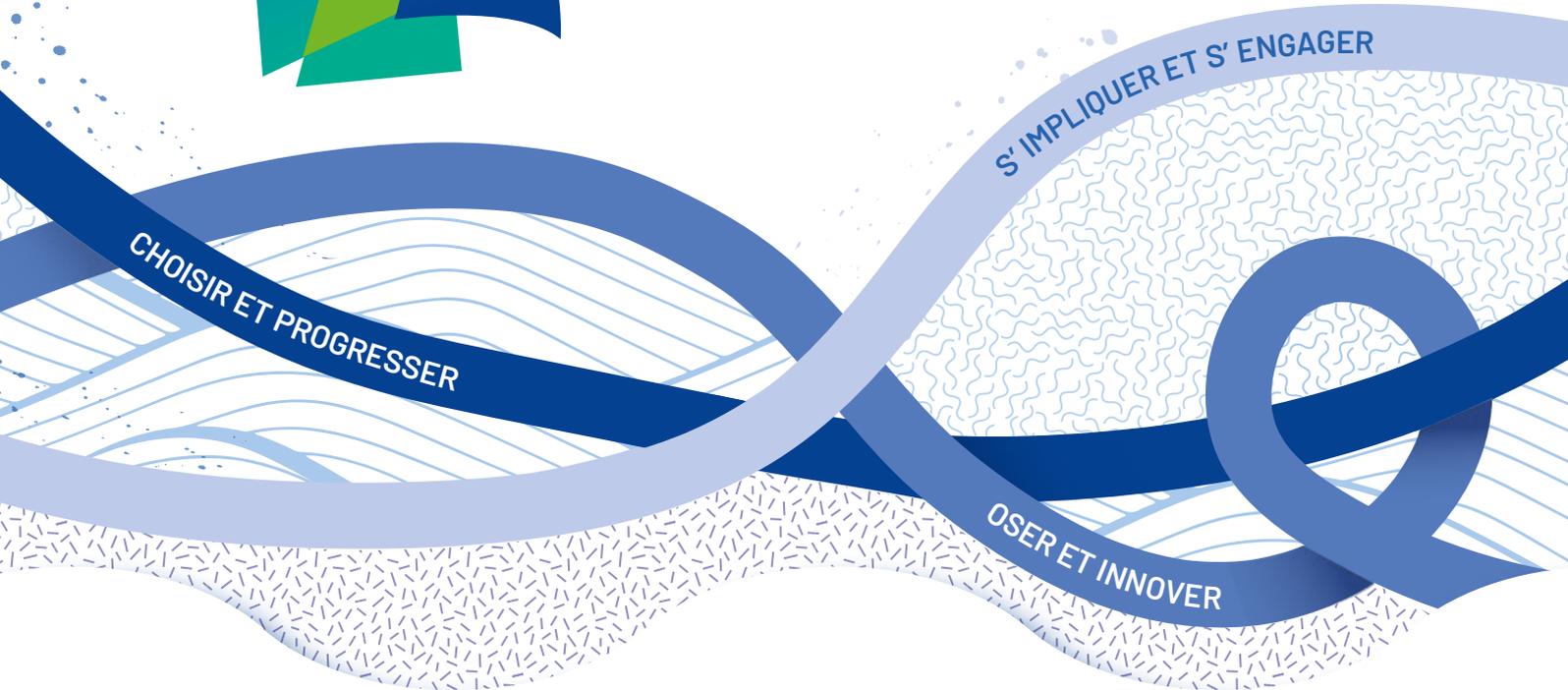




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



CHOISIR ET PROGRESSER

S'IMPLIQUER ET S'ENGAGER

OSER ET INNOVER

2023 l'Adapei en chiffres

LA GOUVERNANCE

La gouvernance est organisée autour de :

7 sections territoriales

27 administrateurs

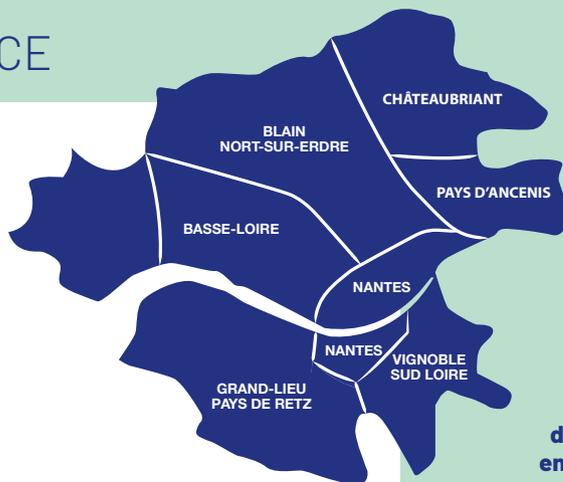
107 élus de section

5 bureaux

5 CA

160 CVS

L'Adapei propose, depuis 1955, des dispositifs d'accompagnement pour personnes en situation de handicap intellectuel, autisme, polyhandicap, handicap psychique.



des professionnels en accompagnement direct

3 930
personnes accompagnées

de tous âges ayant des compétences et des besoins très divers, dus à leur déficience intellectuelle, autisme, handicap psychique, polyhandicap

7
sections territoriales

LES RÉPONSES PAR MÉTIER



1 420

Vie professionnelle



881

Enfance



1 229

**Habitat, Vie Sociale,
Autonomie, Accès aux Soins**



15

Plateformes 16-25 ans

LISTE D'ATTENTE

pour l'Adapei de Loire-Atlantique

Enfance

IME : 626

SESSAD : 465

Hébergement + CAFS : 37

Adultes

FDV : 192

FAM : 143

MAS : 86

ESAT : 194

FAH/FAI : 58

SAVS : 82



12
Esat

4

Entreprises
Adaptées

Des dispositifs
d'accom-
pagnement
vers l'emploi

10 filières métiers au service des clients



Les adhérents

839
adhérents



Les professionnels

1 857
salariés
(en CDI : 1 639
+ CDD/CTT : 425)

3 545
places agréées



144 M€
de budget

En route pour 2024

Nous manquons cruellement d'offres adaptées aux personnes ayant besoin d'un accompagnement spécialisé 24/24, 365 jours par an.

Notamment des Foyers de Vie (FDV)(192 adultes en attente), des Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM)(143 adultes en attente) et Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)(86 adultes en attente).

Les adultes en situations d'amendements Creton sont en 2023, 90 et seront en 2029, 304, si rien ne bouge.

Ces jeunes adultes ont des orientations :

- Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) (34 en 2023 / 141 en 2029),
- Foyers de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé et Maison d'Accueil Spécialisé (56 en 2023 / 163 en 2029).

Les orientations FDV et FAM nous préoccupent, elles seront dans les années qui viennent en augmentation forte. En effet en Institut Médico-Éducatif (IME), avec les modalités actuelles de l'école inclusive, les profils ESAT ne sont plus orientés en IME, et à ce jour pour elles les modalités d'habitat inclusif ne sont pas formatées pour répondre à leurs besoins de vie hors de chez leurs parents.

Le secteur enfance n'a jamais fait l'objet d'autant de pression qu'en 2023. Notre offre, à peu près 800 agréments est aussi importante que la liste d'attente. Les « plans B » sont parfois satisfaisants, mais trop souvent inadaptés et synonyme de perte de chances à l'âge où l'on apprend et ont un impact fort sur les familles contraintes de diminuer leur activité professionnelle et sont pour les mamans solo une marche vers la précarité.

Nous assistons, et je le regrette, assez impuissants, malgré notre présence active dans toutes les instances décisionnelles, à une chaîne d'adaptations de l'offre par rapport à la demande, qui ne se résoudra pas avec les politiques inclusives si elles sont aussi peu dotées financièrement et en compétences professionnelles.

Nous attendons avec impatience les résultats des concertations Agence Régionale de Santé (ARS) et Conseil Départemental de Loire-Atlantique (CD), suite aux annonces d'avril 2023 de la Conférence Nationale du Handicap, qui nous le savons d'ores et déjà seront insuffisantes, mais elles devraient nous donner un peu d'air.

Les difficultés de recrutement dans tous les métiers, et plus particulièrement ceux concernant le soin sont encore bien présentes, et font l'objet d'une énergie associative sans relâche. Nous poursuivons nos actions pour valoriser les métiers du handicap et leur attractivité et continuerons d'entretenir un dialogue social constructif avec les représentants des salariés.

Pour avancer dans cet avenir incertain, nous structurons notre organisation et révisons nos statuts.

La recherche d'équilibre est permanente : pressions des listes d'attente, inflation, retard de paiement, recrutements, accès aux services de droit commun resteront notre quotidien en 2024

La défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles et la valorisation des métiers du Care restent nos combats prioritaires, dans un contexte de politiques publiques de transformation de l'offre très insuffisamment dotée. Ce plaidoyer est porté par notre réseau Unapei.

2024 sera l'année d'une nouvelle signature tripartite d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS et le CD et d'un CPOM Entreprises Adaptées (EA) avec la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail

et des Solidarités (DREETS).

Fin 2024, le 3^e projet stratégique, vie professionnelle sera opérationnel, et le schéma directeur services d'information et numérique sera finalisé.

Pour compléter ce rapport d'orientation je vous propose un focus sur les trois axes stratégiques de notre projet associatif

La diversification de l'offre prend de l'ampleur

Le handicap est notre cœur de métier dans tous les aspects de la vie. Il exige l'hybridation de nos compétences avec toutes celles de la société. L'hybridation, ce n'est ni la fusion, ni la juxtaposition, ni l'assimilation ou l'annihilation de l'autre, mais la métamorphose de chacun. Elle n'est possible que si chacun accepte de sortir de son identité pour faire un pas vers l'autre.

Il s'agit donc de toujours répondre aux droits des personnes en situation de handicap et leurs familles. Pour cela, il est de notre devoir d'investir au-delà du seul médico-social, qui n'est plus aujourd'hui, dans le cadre de la transformation de l'offre, le seul à devoir y répondre.

Ainsi nous travaillons à l'intégration dans nos activités, d'associations dont les métiers sont une valeur ajoutée au nôtre,

Via des mandats de gestion :

- Avec l'association Loisirs Pluriel, présente dans plusieurs départements de France, en vue d'une fusion en fin d'année qui fera l'objet d'une Assemblée Générale Extraordinaire,
- Avec l'association Accompagnement Soins et Santé, qui œuvre sur Nantes Métropole, en vue d'une fusion si le mandat de gestion est concluant.

Le sujet du rapprochement avec le secteur personnes âgées est également une de nos priorités.

Nous poursuivons la mutualisation de nos compétences avec celles de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) (LinKiia) pour les enfants en situation de handicap, le développement des contrats à impact social et nos implications dans des projets de recherche.

Nous poursuivons avec détermination l'accès à l'école pour tous, avec la double vigilance de la réalité des apprentissages et de la participation des jeunes à la vie scolaire. C'est un vrai défi que de pouvoir conjuguer dans les temporalités des collectivités territoriales concernées, de l'Education Nationale (EN) et de l'ARS. Mais on ne lâche rien.

Nous affirmons et solidifions notre volonté de rendre plus opérationnelle l'activité physique et sportive, avec Adapa, notre association sportive, créée, à cet effet.

Et soutenons le développement du bénévolat au bénéfice des personnes accompagnés en lien avec leur projet personnalisé

L'Expertise Handicaps

Pour que l'autodétermination soit, au-delà des formations qui se poursuivent, mise en musique, nous visons une communication fonctionnelle, alternative et augmentée pour tous. Ce qui supposera un axe de formation fort sur ce sujet qui ne se réduit pas à la mise en place de méthodes non personnalisées. Et un projet personnalisé, coconstruit avec la personne à partir de ses compétences adaptatives en vie quotidienne et participation sociale. Ce qui supposera des évaluations fines avec les outils recommandés et adaptés à chaque situation, pour tous.

Les évaluations qualité HAS, l'application du décret maltraitance, et les certifications Handeo sont en cours.

Les parcours des personnes accompagnées

C'est un vrai défi dans le contexte actuel d'un déficit évident d'offres par rapport aux demandes.

En 2024 nous explorons des modalités d'accompagnement plus fluides et inclusives tout en étant vigilants à leur qualité et leur pérennité. Pêle-mêle je cite quelques projets significatifs en cours, en accord avec les politiques publiques en vigueur :

Le projet PAVLA, Parcours d'apprentissage vers la vie en logement autonome à destination des personnes orientées en Foyer de Vie, validé par le Conseil Départemental,

Le déploiement et le renforcement des Plateformes 16-25 ans et des UPAVS (Unités Préparatoire à la Vie Sociale) pour les 16-20 ans, des PCPE (Pôle de Compétences et prestations externalisées), de l'équipe mobile de médicalisation, des interventions dans les services petite enfance, et dans l'école, et un accompagnement plus diversifié des parcours d'emploi.

Du moment que l'objet nous permet de répondre aux Droits des personnes en situation de handicap et leurs familles, dans des conditions de qualité digne et respectueuse du travail fourni, nous nous positionnons sur toutes les expérimentations, appels à projets, à manifestation d'intérêts, à candidature proposés dans le cadre du déploiement de la Conférence Nationale du Handicap 2023-2030, quel qu'en soit le promoteur (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Education Nationale, Direction de l'Emploi...).

Dans ce contexte, nous sommes, et resterons attentifs à toutes les opportunités de partenariats inter-associative et avec les services de droit commun.

Glossaire des sigles

AGE : Allocation de Garantie de l'Emploi

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CD : Conseil Départemental

CNH : Conseil National du Handicap

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

DREETS : Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

EA : Entreprise Adaptée

EN : Éducation Nationale

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FDV : Foyer de Vie

MAS : Maison d'Accueil Spécialisé



2023

Une année sous tension

Nous remercions les personnes en situation de handicap, leurs familles, les professionnels, les administrateurs et élus de section pour leur implication, leur engagement, et leur confiance.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs tensions :

- **Economiques** : une inflation forte, pas complètement compensée par nos financeurs.
- **Ressources humaines** : de nombreux postes restent à pourvoir, notamment dans le domaine de la santé ; et malgré une pression constante, une part de nos professionnels restent exclus des revalorisations « Ségur ».
- **Demandes d'accompagnement** : nos listes d'attente, à tous les étages, augmentent d'année en année, ce qui a un impact automatique sur l'augmentation de situations dites complexes à traiter.

Ces tensions ont une double conséquence.

L'une négative immédiate : la dévalorisation de nos métiers et des réponses aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles absentes ou dégradées ; l'autre que l'on peut espérer efficiente dans le temps : notre rôle est essentiel. De plus en plus de familles, de toutes classes sociales, vivent de façon aigüe ces tensions et le font savoir de plus en plus énergiquement.

Oser et innover

L'année 2023 a été également marquée par des initiatives soutenant la fluidité des parcours, ralenties du fait du manque de moyens et de la pression des listes d'attente. Nous saluons ici l'esprit innovant de nos professionnels et administrateurs impliqués dans ces projets.

Les projets stratégiques sont à l'œuvre :

- Le projet stratégique Enfance, dont l'ambition est de proposer des services gradués, fluides, en lien avec la scolarisation, la formation, l'habitat et l'entrée dans la vie professionnelle. Mis en place en 2022, en 2023 les actions principales ont été la systématisation des évaluations fonctionnelles qui sont le socle d'un accompagnement ajusté et gradué, le travail en mode plateforme et appui ressources, la mutualisation avec l'Education Nationale et les services petite enfance, et le travail sur l'extension des plateformes 16-25 ans à tout le département.
- Le projet stratégique Habitat, travaillé toute l'année 2023 a été voté en fin d'année. Où que l'on habite (de l'habitat individuel accompagné quelques heures par semaine, à l'habitat accompagné 24/24), il propose sur les principes de l'autodétermination et des évaluations multidimensionnelles, un décloisonnement intersectoriel et un appui sur les

réseaux ressources de la personne. Rendre possible, l'initiative, l'expérimentation et la dignité du risque, engage une vraie révolution des postures professionnelles et familiales.

- Le lancement du projet stratégique Vie Professionnelle fin 2023 doit embrasser les nouvelles politiques publiques de ce secteur et les aspirations des nouvelles générations entrant dans la vie professionnelle, tout en accompagnant la retraite des travailleurs. A ce jour, notons qu'environ 50 % du montant de l'activité des Esat est réalisé hors les murs.

Le développement d'une plateforme pour les 16-25 ans, associant nos métiers enfance, habitat et travail. À ce jour, située dans le nord du département, elle concerne plutôt les jeunes sortant du système scolaire à 16 ans. Elle a pour objet de couvrir, apprentissages et formation tant au niveau emploi qu'au niveau résidentiel, en lien étroit avec le droit commun.

L'Adapei de Loire-Atlantique et l'Apeï Ouest 44 ont signé une convention avec la consultation Institut Lejeune dédiée aux personnes T21 âgées.

Nous saluons l'ouverture de l'habitat inclusif de Machecoul, pour 12 adultes, à l'initiative des parents de la section Pays de Retz, et porté par Hapicoop.

Les sujets de la scolarisation, du répit, du

vieillesse, de l'accès aux soins et de l'aide à domicile sont des sujets qui sont investis à plusieurs niveaux. Ils impliquent nos compétences et celles d'autres acteurs, avec en contre point « la concordance des temps », pas toujours au rendez-vous, autant que nécessaire, mais des jalons se pensent et se posent pas à pas.

Choisir et progresser

Cette année nous proposons 3 545 accompagnements.

Se sont ajoutées depuis 2022 : 15 agréments SAVS, 15 agréments plateforme 16-25 ans, et 19 agréments Emploi accompagnés.

Les services sont rendus aux personnes par 1 850 professionnels, de 60 métiers différents.

Nous avons été sollicités pour accompagner des situations dites complexes. Même si elles ne sont pas très nombreuses, elles sont très chronophages et demandent un vrai investissement en temps des directions (y compris de la Direction Générale) et des professionnels de terrain, que nous tenons ici à remercier pour leur implication. Nous, Adapei de Loire-Atlantique, nous sentons parfois un peu seuls autour de la table « Réponse Accompagnée Pour Tous ».

Nous collaborons de façon étroite avec les acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance (notamment Linkiia) quand les enfants sont en situation de handicap. Certaines d'entre elles sont très complexes et nécessitent un accompagnement renforcé 24/24.

Nous avons développé en partenariat avec le GIRPEH un service visant à accompagner les jeunes adultes sur leur parcours professionnel POP'Inclu.

Le cap qualité, est maintenu.

- Les évaluations qualité HAS sont en cours, nos équipes ont été formées à ce nouvel outil

qui modifie complètement la traçabilité et la preuve que l'on doit apporter aux évaluateurs. En 2023, il y a eu deux évaluations HAS, elles ont concerné les FAM et MAS Diapason, qui ont obtenu un excellent résultat. Nous poursuivons l'ambition d'obtenir des certifications Handeo (pour le moment TSA), véritable parcours de précision sur l'accompagnement proposé. Nous nous sommes impliqués dans les états généraux maltraitance. Et avons produit, via notre groupe de réflexion éthique, notre premier avis « éthique ».

Notre politique de formation est restée ambitieuse et volontariste avec plus de 1.2 million d'euros consacrés à la formation et 33 797 heures de formation réalisées en 2023.

Le dialogue social auprès des représentants du personnel élus en CSE et des organisations syndicales est régulier, soutenu et constructif. Direction et organisations syndicales ont ainsi signé 2 accords d'entreprise :

- un accord d'entreprise mettant en place le forfait mobilité durable dont l'objectif est d'inciter les salariés à modifier leur comportement et leur mode de transport pour venir au travail,
- un accord d'entreprise attribuant des jours de congés supplémentaires à tous les salariés des foyers d'accueil médicalisé et des maisons d'accueil spécialisé.

Et une négociation a été engagée afin de faire évoluer l'organisation actuelle des CSE (comité social et économique).

Le cap RSE, est plus que jamais nécessaire, dans ce monde incertain. Nous assurons nos capacités d'adaptation aux aléas futurs : en adoptant une vision à long-terme vers la neutralité carbone. Nous construisons notre premier bilan carbone complet sur l'année 2023 et créons des puits de carbone depuis 2 ans. Déjà 4 projets de réintroduction de la biodiversité, et 2 autres à venir courant 2024.

Nous sensibilisons et formons nos salariés aux enjeux du dérèglement climatique et adaptons les outils de sensibilisation aux personnes que nous accompagnons. En 2023, nous avons fortement développé l'animation de la dynamique RSE interne et nous avons aujourd'hui la chance de nous appuyer sur des personnes engagées au sein du réseau des ambassadeurs RSE.

Nous continuons de faire lien avec notre territoire, en développant de plus en plus de projets participatifs grâce aux acteurs publics et privés. Nous valorisons nos activités et essayons nos valeurs d'une société inclusive à travers ces projets multi-parties-prenantes. (Exemple mécénat entreprises privés, budget participatif du département, réseaux d'entreprises et évènements comme salon des grands engagés)

Nous priorisons pour les années à venir 3 axes de transition pour notre secteur : l'alimentation durable, la mobilité douce et la consommation énergétique de nos bâtiments.

Et enfin, nous adaptons nos filières professionnelles

Les difficultés de recrutement que peuvent connaître les entreprises, associées au manque d'attractivité de notre secteur d'activité qui est souvent méconnu, rendent aujourd'hui difficile le recrutement en CDI de personnel diplômé.

Face à la pénurie de candidats diplômés que nous constatons dans le secteur, depuis 2022, nous avons développé des promotions spécifiques d'éducateur spécialisé, de moniteur éducateur, d'accompagnement éducatif et social, ou d'aide-soignant en partenariat avec des organismes de formation locaux.

En 2023 ce sont ainsi une promotion d'aide-soignant en collaboration avec l'IFAS (institut de formation d'aide-soignant) de Rezé et une pro-

motion d'Accompagnant Educatif et Social en collaboration avec le CEFRAS qui ont été mises en œuvre par l'Adapei.

Afin de faire connaître les métiers exercés par nos professionnels l'association :

- a signé une convention avec l'Education Nationale, qui vise à renforcer les liens entre lieux d'enseignement et lieux d'exercice professionnel ;
- développe des partenariats avec différents établissements scolaires ;
- conduit grâce à une équipe « d'ambassadeurs métiers » des actions visant à développer notre notoriété en tant qu'employeur de référence (participation à des forums emploi, salons, job dating, porte-ouvertes, événements organisés par les lycées ou collèges, ...). L'association a ainsi participé à plus de 30 événements durant l'année ;
- a accueilli 403 stagiaires au sein de ses établissements et services

Nous avons produit, cette année un schéma directeur immobilier, qui compte tenu de la taille de notre association est essentiel. Le Schéma Directeur Immobilier est un outil de stratégie immobilière construit à partir d'un état des lieux, qui doit permettre de dégager une vision stratégique, en tenant compte de la réglementation avec pour unique visée la qualité de vie. Une stratégie de rénovation se met en place. Elle concerne environ 30% de notre parc immobilier. Toute nouvelle action doit tenir compte de la mobilisation du droit commun et la mutualisation notamment de bureaux et salles de réunion est à l'œuvre.

Notre schéma directeur communication a été également posé. L'enjeu principal de cette année a été de nous rendre visible et attractif pour les professionnels, afin qu'ils aient envie de nous rejoindre.

Le schéma directeur services d'information est en cours de finalisation. Les enjeux sont la sécurité, le partage des données sécurisées

mais efficient pour soutenir les dynamiques de parcours des personnes accompagnées, et l'équipement en logiciel et applications soutenant leur autonomie et communication.

Nous sommes impliqués, dans un projet de recherche, en lien avec l'université Paris-Descartes, dont l'objet est la validation d'une grille d'évaluation fonctionnelle pour les adultes présentant un profil de développement très bas (moins de 4 ans d'âge développemental). Nous disposons de très peu d'outils pour valoriser les compétences de ces adultes.

S'impliquer et s'engager

La vie associative, via les sections territoriales, a permis de maintenir un nombre d'adhésions tout à fait honorable (835), de récolter des fonds pour soutenir des actions, notamment via l'Opération Brioches, mais aussi via plusieurs actions locales. Nos sections territoriales restent les interlocuteurs privilégiés des familles et des responsables d'établissement et services favorisant un dialogue constructif, elles permettent à chaque parents de s'impliquer et de participer de façons diverses, selon ses compétences et ses objectifs. Leurs membres de bureau s'investissent dans les diverses commissions de travail de l'association, qui définissent et structurent nos actions.

Notre partenariat politique et stratégique avec l'Apeï Ouest s'est concrétisé en 2023, par un séminaire commun.

Nous avons travaillé à l'élaboration d'un Guide Conseil à la Vie Sociale, qui dans le respect du nouveau décret doit pleinement impliquer les personnes accompagnées. Et avons actualisé notre Règlement Général.

Nous nous sommes impliqués dans tous les plaidoyers portés avec l'Unapei :

- #J'ai pas école, pour la 5^e année,
- #La voix des parents, grande enquête menée auprès des familles,

- #Pas si douce France », confirmation par le Conseil de l'Europe des manquements de l'État Français en matière de politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap,

- Le suivi rapproché des politiques d'évolution des ESAT,

- Les alertes sur les pénuries de professionnels et la revalorisation pour tous les métiers,

Nous sommes pleinement impliqués dans le projet Canopé développé par l'Unapei, logiciel de collecte et d'agrégation de données anonymisées sur les personnes en situation de handicap accompagnées au sein des établissements et services médico-sociaux, afin de mieux connaître leurs besoins et mieux défendre leurs droits auprès des pouvoirs publics.

Des échanges ont été engagés en fin d'année pour mieux nous organiser d'un point de vue opérationnel entre les associations du réseau Unapei Pays de la Loire et plus largement de notre mouvement parental, en risque de fragilisation face aux politiques de développement d'importants gestionnaires nationaux, non parentaux.

Dans une France très fragilisée par sa dette, son inflation et par les politiques sociales tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des collectivités territoriales, une bonne part de notre énergie a été investie à défendre les droits des personnes que nous accompagnons acquis de longue date. A ce niveau, nous avons tenu la barre et gardé notre cap, et pouvons malgré tout, nous féliciter d'avoir obtenu quelques augmentations d'offres.

Notre taille et notre solidité font de nous des interlocuteurs repérés au niveau national. Ainsi en fin d'année, une association « Loisirs Pluriel » installée dans plusieurs départements de France, a sollicité l'Adapei pour une prochaine fusion. Vous retrouverez la suite de cette histoire dans le rapport d'activité 2024.



Adapei de Loire-Atlantique

Association de parents et amis de personnes en situation de handicap

11, rue Joseph Caillé - BP 30824

44008 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 12 22 90

e-mail : communication@adapei44.asso.fr

adapei44.fr



Affiliée à l'Unapei



Partenaires financeurs

